



Lutte contre les violences routières

décembre 2014

Dossier de presse

Contacts :

Guy de Chergé

Directeur de cabinet

Tél. 02 32 64 38 06 - gdecherge@vernon27.fr

Mairie de Vernon - Place Barette - BP 903 - 27 207 Vernon CEDEX
Tél. : 02 32 64 38 00 - Télécopie : 02 32 64 38 01 - Courriel : mairie@vernon27.fr

Lutte contre les violences routières

décembre 2014

Dossier de presse

Sommaire

**Communiqué de presse :
Vernon fait de la lutte contre les violences routières
une grande cause communale**

- 1 - Un fort sentiment d'insécurité routière chez les Vernonnais**
- 2 - Dissuasion : des aménagements pour inciter à lever le pied**
- 3 - Travail dans les écoles**
- 4 - Prévention et sensibilisation**
- 5 - Mobilisation des acteurs**
- 6 - Répression**
- 7 - Calendrier des actions**
- 8 - Bon à savoir**

annexe I : Relevés de vitesse de la police municipale en novembre

annexe II : Circulaire sur l'action de la police municipale

annexe III : Affiches de sensibilisation

Communiqué de presse

Vernon fait de la lutte contre les violences routières une grande cause communale

Les questions de sécurité et de vitesse au volant ont été évoquées par les Vernonnais à chacune des neuf réunions de quartier qui se sont déroulées entre les 4 septembre et 7 octobre derniers. Face à ce constat alarmant, le maire de Vernon, Sébastien Lecornu a décidé de réagir promptement et fermement et de faire de la lutte contre les violences routières une grande cause communale.

Dès lors, il a mobilisé l'ensemble de ses services afin de mener une action sur tous les fronts : dissuasion, prévention, répression et communication sont les quatre outils qui seront utilisés pour combattre le fléau de l'insécurité routière et permettre aux Vernonnais de retrouver la sérénité lors de leurs déplacements et surtout ceux de leurs enfants.

D'ores et déjà, la police municipale est à pied d'œuvre et opère de fréquents contrôles de vitesse sur l'ensemble des sites évoqués par les Vernonnais lors des réunions publiques.

Tout au long de l'année 2015, un travail autour des écoles, des aménagements de sécurité et des campagnes de sensibilisation seront mis en œuvre.

1 - Un fort sentiment d'insécurité routière chez les Vernonnais

Le sentiment d'insécurité lié à la vitesse excessive aux abords des écoles avait déjà mené le candidat Sébastien Lecornu à formuler sa proposition n° 112 :

« **Sécuriser davantage les abords des écoles, collèges et lycées.**

Vitesse excessive, délinquance, sentiment d'insécurité : il faut demain mieux sécuriser les abords des bâtiments scolaires. Cette mission sera au cœur de l'action de la police municipale et du plan de vidéoprotection ».

Au terme des neuf réunions de quartier qui se sont déroulées entre les 4 septembre et 7 octobre derniers, il apparaît que le sentiment d'insécurité lié en particulier à l'allure excessive des automobilistes est ressenti partout en ville. Il n'est pas un quartier où le sujet n'ait été abordé.

Face à ce constat alarmant, la réaction ne s'est pas fait attendre. Le maire de Vernon Sébastien Lecornu a souhaité apporter des réponses rapidement, en agissant conjointement sur les volets dissuasion, répression, prévention et communication. Il souhaite faire de la vitesse une grande cause communale.

2 - Dissuasion: des aménagements pour inciter à lever le pied

Différents aménagements sont envisagés pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse :

• **Projet d'élargissement de la zone 30**

• **Réalisation d'aménagements de sécurité identifiés lors de conseils de quartier**

- *Sur les entrées de ville*

La ville a sollicité le conseil général afin d'entamer une réflexion sur les axes suivants :

- Route de Magny
- Route des Andelys,
- Ma Campagne,
- Route de Gisors,
- Avenue d'Ile de France,
- Avenue de Rouen,
- Avenue du Maréchal-Delattre-De-Tassigny

- *Aux abords écoles*

Voir paragraphe 3

À noter que des aménagements sont programmés dès janvier devant l'école Marie-Jo-Besset, dans le cadre de la DDU (dotation de développement urbain).

• **Radars**

Cinq radars pédagogiques ont été acquis et peuvent être déplacés selon les besoins.

À noter qu'outre leur aspect pédagogique, ces radars sont en mesure d'établir des relevés de données qui permettent d'évaluer les besoins en contrôles de vitesse ou en aménagement de sécurité.

Ces radars, installés début décembre sont actuellement situés : avenue de l'Ardèche, rue de Normandie, route de Chambray, route de Magny, rue Pierre-Le-Tellier.

Tous les projets d'aménagement liés à la sécurité routière, qu'ils émanent des conseils de quartier ou du travail qui va être mené dans le milieu scolaire, font l'objet d'une inscription ferme au budget 2015.

3 - Travail avec les écoles

Les abords des écoles représentaient une large proportion des demandes faites par les habitants lors des réunions de quartier.

La direction des services à la population a donc travaillé sur les questions de sécurité à plusieurs niveaux :

• Sécurité aux abords des écoles

Un appel à projet est lancé en direction de tous les groupes scolaires de la ville, qui formeront un comité destiné à travailler sur les problématiques de déplacements, d'aménagements et de sécurité. Ils seront amenés à réfléchir sur les modalités de déplacements pédestres, cyclistes et automobiles et faire des propositions d'amélioration.

Les projets seront ensuite étudiés et validés par un comité technique composé de parents d'élèves, d'élus et de membres des équipes des services techniques et de la police municipale.

• Prévention routière

En lien avec la Prévention Routière, une version modernisée de la piste routière qui existait autrefois rue du Rabelin, va être créée dans la cour de l'ancienne école Marcel-Beaufour. Ce circuit sera proposé dans le temps scolaire, encadré par un éducateur sportif spécialisé.

L'apprentissage ainsi dispensé pourra être sanctionné par un « permis » et des concours interécoles.

A noter que les séances de vélo, proposées dans le temps scolaire et dans le cadre des temps d'accueil périscolaire visent d'ores et déjà à sensibiliser les enfants aux questions de sécurité. Il en est de même pour les activités autour du roller.

4 - Prévention et sensibilisation

En matière de prévention, Sébastien Lecornu souhaite favoriser l'accès au permis de conduire, comme l'indique la proposition n° 107 de son livre-programme : **« Aider, sous forme d'un prêt à taux zéro, les jeunes pour l'obtention de leur permis de conduire »**.

Deux forums sont également prévus au cours de l'année :

- Un forum spécialement destiné aux jeunes sera organisé dans le quartier des Valmeux-Boutardes et abordera notamment le thème des conduites à risques.
- En fin d'année, un forum destiné à l'ensemble de la population permettra notamment de faire le bilan des actions menées tout au long de l'année.

Une grande campagne d'affichage, ainsi que la diffusion de tracts de sensibilisation auprès de la population vernonnaise sont également prévues.

Enfin, le volet sécurité routière a été inscrit au plan de formation 2015 du personnel municipal afin de tendre vers l'exemplarité des agents dans ce domaine.

5 - Mobilisation des acteurs

Sébastien Lecornu a souhaité que chacun se mobilise sur la question de la sécurité routière. C'est la raison pour laquelle il a demandé l'organisation d'une réunion avec les autorités administratives de l'Etat, les forces de l'ordre, les services d'intervention, l'Education nationale et les acteurs de la prévention routière. Celle-ci a été fixée au 19 janvier à 10h30.

6 - Répression

Dès le printemps, la police municipale avait commencé à redéployer ses effectifs de façon à être plus présente aux abords des écoles. Les ASVP (agents de surveillance de la voie publique) sont présents le matin, tandis que les policiers municipaux assurent les sorties de classe.

Depuis le 29 septembre dernier, la police municipale effectue des contrôles de vitesse en différents lieux, à diverses heures de la journée.

De son côté, la police nationale effectue bien évidemment des contrôles du même type.

Une circulaire en date du 27 novembre sur l'action de la police municipale rappelle la priorité donnée aux actions liées à la sécurité routière. Elle est visible sur le site Internet de la ville.

Rappel des sanctions :

- En dessous de 20 km/h : 1 point ôté sur le permis
- De 20 à 29 km/heure : 2 points
- De 30 à 39 km/heure : 3 points
- De 40 à 49 km/heure : 4 points
- À partir de 50 km/h : 6 points

7 - Calendrier des actions

Depuis novembre 2014 : contrôles de vitesse par la police municipale

Depuis décembre 2014 : installation de cinq radars pédagogiques sur le territoire vernonnais

19 janvier 2015 : Grande réunion de l'ensemble des partenaires

Premier trimestre 2015 :

- Lancement des groupes de travail dans les écoles
- Campagne d'affichage
- Création de la piste routière et lancement des ateliers avec les scolaires

Deuxième trimestre :

- Premier forum, destiné au public jeune

Troisième trimestre :

- Travaux d'aménagement issus des réflexions menées dans les écoles.

Quatrième trimestre :

- Forum grand public

8 - Bon à savoir

- Le risque d'accident mortel pour un piéton est de :
 - 15 % à 30 km/heure
 - 85 % à 60 km/heure
 - près 100 % à plus de 60 km/heure
- 50 km/heure en ville, c'est 580 vies sauvées et 14 000 accidents évités
- Les accidents de la route sont la première cause de mortalité chez les 15/24 ans.
- A 50 km/heure il faut 28 mètres pour s'arrêter. Il en faut 8 de plus à 60 km/heure.

Plus d'infos sur <http://www.securite-routiere.gouv.fr/>

Relevés de vitesse effectués par la police municipale sur le mois de novembre

<u>Date</u>	<u>Horaire</u>	<u>Lieu</u>
Mardi 04/11/2014	13h50-14h05	Avenue de l'Île France: RAS
	15h45-16h20	Route de Magny, 2 PV: 66-68 km/h
Jeudi 06/11/2014	16h50-17h40	Angle rue Claude Monet- rue Pierre Le Tellier: RAS
Vendredi 07/11/2014	16h45-17h05	Route de Bizy, 1 PV: 72 km/h
Samedi 08/11/2014	16h15-16h45	Avenue des Capucins: 64 km/h rappel à la réglementation
Mercredi 12/11/2014	15h45-16h30	Rue de l'Industrie: 1 rappel à la réglementation
	16h35-17h00	Avenue de Paris, 1 PV: 75 km/h
Jeudi 13/11/2014	16h00-16h25	Route des Andelys: RAS
Mardi 18/11/2014	13h00-13h20	Avenue de l'Ardèche: RAS
Mercredi 19/11/2014	19h15-19h55	Avenue de Paris (direction centre ville), 2 PV: 85-81 km/h
Jeudi 20/11/2014	18h00-19h00	Route de Gisors: RAS
Vendredi 21/11/2014	16h50-17h20	Route d'Ivry: 66 km/h, rappel à la réglementation
Samedi 22/11/2014	16h45-17h10	Avenue des Capucins: 67 km/h, rappel à la réglementation
Mardi 25/11/2014	16h00-16h55	Avenue de l'Île France: RAS
	17h00-17h30	Boulevard Julien Devos: RAS
	17h35-19h00	Rue de l'Industrie, 2 PV: 72-72 km/h